

**COMMUNIQUE DE PRESSE****Spécial « La crise sanitaire : Quel plan de relance économique ? »**

Le Centre Marocain de Conjoncture a le plaisir de vous annoncer la parution de sa dernière publication mensuelle « Maroc Conjoncture » n° 328. Il s'agit d'un spécial portant sur : La crise sanitaire : Quel plan de relance économique ? Dont voici les principaux axes :

**La Rentrée Économique au Niveau International : Coronavirus : vivre avec l'incertitude**

La production mondiale s'est effondrée au premier semestre de 2020 avant de se redresser rapidement à la suite de l'assouplissement des mesures de confinement et du redémarrage de l'activité. Mais la reprise mondiale s'est quelque peu essoufflée pendant les mois d'été. Le PIB mondial devrait diminuer de 4,5% cette année, avant de se redresser de 5 % en 2021. Une incertitude considérable entoure les perspectives.

Alors que les plans de relance vont être au cœur de la préparation des budgets publics pour 2021, la poursuite souhaitée d'une politique budgétaire expansionniste ne devrait cependant pas empêcher d'apporter les ajustements nécessaires pour limiter les coûts durables de la crise et favoriser le redéploiement nécessaire des ressources vers les secteurs en expansion.

**Fonds stratégique d'investissement : Un appui décisif au programme de relance**

Le Maroc s'engage pour l'après-pandémie à lancer un important programme de relance économique pour une enveloppe financière de 120 Milliards de DH. Le financement de ce programme sera en partie assuré par le Fonds Stratégique d'Investissement créé à l'occasion sous forme d'un compte d'affectation spécial. Ce Fonds vise en particulier le soutien au système de production et l'accompagnement des grands projets dans différents secteurs d'activité. L'apport du budget de l'Etat est fixé à 15 Milliards de DH et sera complété par la mobilisation de ressources auprès des institutionnels et du secteur privé à hauteur de 30 Milliards de DH pour atteindre, au total, une enveloppe de 45 Milliards DH. La particularité de ce fonds réside donc dans la possibilité de mobiliser des financements auprès des institutionnels et du secteur privé et son succès dépendra de sa capacité à attirer un nombre important d'investisseurs dans les grands projets structurants.

**Classement du Maroc dans le doing business : Maintenir le Cap**

Alors que des efforts importants ont été réalisés ces dernières années en matière de facilitation des affaires, les entreprises marocaines continuent de faire face à des obstacles qui les empêchent de se développer à la fois sur le marché domestique et à l'exportation. La levée de ces barrières est nécessaire si le Maroc veut se mettre au rang des 50 premières économies du monde. Plus que 3 points le séparent de cet objectif. Ce but peut être atteint si la dynamique actuelle des réformes ne faiblit pas et si, par ailleurs, la levée des contraintes liées aux questions juridiques, celles de l'accès au financement surtout des petites et moyennes entreprises, et à la réduction de l'informalité sont résolues au cours des deux prochaines années. D'autres axes prioritaires font l'objet de réformes. Il s'agit en particulier de l'adaptation du code du travail, des centres régionaux d'investissement et de la mise en place d'un système d'encouragement des innovations.

**Sauvegarde du climat des affaires : Simplification des procédures et dématérialisation**

Jusqu'à lors, la préoccupation relative au climat des affaires a été focalisée sur les mécanismes permettant d'assurer la confiance des investisseurs. Désormais, cette problématique se double, pandémie Covid 19 oblige, d'un tourment additionnel qui consiste à trouver les moyens de sauver le soldat «entreprise», fortement mutilé par la crise. L'objectif, établi par le Royaume, d'accéder, en 2021, au top 50 du classement Doing business peut-être compromis, tant les incertitudes brouillent toute visibilité des perspectives de relance et de repositionnement des différents pays dans ce challenge. Devant l'attentisme prescrit par le Coronavirus aux investisseurs, la Commission nationale du climat des affaires s'évertue à identifier les recettes qui permettraient de surmonter l'engourdissement qui a affecté, à la fois, le pays et ses principaux partenaires. L'aspiration à vouloir assurer une reprise économique vertueuse repose, dans sa légitimité, sur la capitalisation des acquis, s'agissant particulièrement de la simplification et de la dématérialisation des procédures administratives, dans une généralisation des échanges de données informatiques (EDI) et une validation du nouveau calendrier législatif et réglementaire.

**Consolidation du rôle économique de la région : Quelle contribution par l'investissement ?**

Dans sa voie vers l'émergence, le Maroc ne cesse de multiplier les tentatives de réunir les conditions d'une croissance économique durable, dans laquelle l'investissement serait le principal catalyseur. Convaincu, en cela, par le fait que le taux de croissance est fortement stimulé par l'investissement et partant, l'impulsion de celui-ci serait la juste clé pour la génération des opportunités d'emplois, la mise à niveau des services publics et privés et plus généralement pour une connexion avantageuse à la digitalisation et à la mondialisation. Dans ce cadre, le rythme des efforts est supposé être cadencé selon deux types d'offres : sectorielle, ayant pour soubassement une diversification du tissu économique; et territoriale, fondée sur l'objectif de soutenir l'émergence de nouveaux pôles économiques régionaux. Il est attendu que ce dernier volet puisse bénéficier d'incitations diverses pour favoriser, notamment, l'investissement industriel, par l'aménagement d'au moins une zone en région et la facilitation de l'accès au foncier.

**Dette et déficit : Le remède**

À l'image morbide de la maladie du covid19, les économies de par le monde, aujourd'hui en grande dépression et sous perfusion, nécessitent un remède de cheval non pas pour atteindre le rétablissement définitif mais juste pour une simple remise sur pieds. Les doses homéopathiques des politiques monétaire et budgétaire prescrites dans le cadre des règles de Maastricht et des recommandations tranchées des organisations internationales en matière d'austérité et de gestion de la dette sont mises au placard en attendant des jours meilleurs et plus prospères.

**Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le CMC au 05 22 39 50 72 à 75**

**Email: [cmconjoncture@menara.ma](mailto:cmconjoncture@menara.ma) – Site web:[www.cmconjoncture.ma](http://www.cmconjoncture.ma)**